

# VOUS AVEZ DÉCIDÉ DE VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À HEC PARIS

Cette annonce nous permet de faire le suivi de votre dossier.

👉 Pour affecter votre taxe à HEC :

Il vous faut remplir le bordereau de déclaration de paiement de l'organisme collecteur de taxe d'apprentissage (OCTA) que vous avez choisi :

- Sur ce bordereau, indiquez obligatoirement « HEC Paris », dans la partie intitulée « Reversements aux écoles et aux CFA » (généralement au dos du formulaire) sinon votre taxe d'apprentissage ne nous parviendra pas.

HEC est habilité à percevoir au titre du barème : dans la **catégorie C** (de plein droit) et **B** (par la règle du cumul).  
Si vous souhaitez affecter un montant maximum à HEC, indiquez clairement sur le bordereau la formule suivante :  
« HEC : C+B= le maximum (cumul) »

Ci-dessous, un exemple de la manière de remplir le bordereau de votre organisme collecteur :

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

CODE POSTAL

MONTANT EN EUROS

HEC Paris, 1 rue de la Libération - Jouy-en-Josas

7 | 8 | 3 | 5 | 1

à préciser

QUOTA	A	B	C	AC
NON HABILITÉ	NON HABILITÉ	OUI	OUI	NON HABILITÉ

(cochez "B" et "C" dans la partie barème)

HEC : C+B= le maximum (cumul)\*

\* A rajouter si vous souhaitez affecter un montant maximum à HEC

Merci d'indiquer ci-dessous :

Le montant de votre versement : \_\_\_\_\_

Le nom de l'OCTA : \_\_\_\_\_

Le SIREN de votre entreprise : \_\_\_\_\_

Personnes à remercier :

DÉCISIONNAIRE :

Nom/prénom: \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_